



PANNEAUX NUMÉRIQUES FORMULAIRE DE DEMANDE D’AFFICHAGE

IMPORTANT : suivez l’ensemble des indications contenues dans notre Politique d’affichage sur les panneaux numériques. Veillez à respecter les termes qui y sont énoncés et à vérifier si la demande, le message et le montage sont en règle.

Remplissez d’abord ce formulaire, puis enregistrez-le une fois toutes les informations dûment fournies. Aucune demande n’est acceptée par téléphone ou en personne.

Envoyez ensuite le formulaire à **communication@ville.joliette.qc.ca** avec également le matériel visuel en pièce jointe, lequel doit satisfaire aux directives de montage. La Ville n’effectue aucun montage graphique, sauf exception.

La demande sera traitée dans les meilleurs délais, durant les heures de travail. Notez que chaque entité requérante peut diffuser jusqu’à cinq messages par année.



ENTITÉ

NOM : _____

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE : _____

ADRESSE POSTALE :

SITE WEB : _____

MESSAGE

OBJET :

ÉVÉNEMENT OU ACTIVITÉ

INSCRIPTIONS

CAMPAGNE DE COMMUNICATION OU DE SENSIBILISATION

AUTRE PRÉCISEZ : _____

DESCRIPTION :

DURÉE D’AFFICHAGE :

Quatre jours au minimum et quatorze jours au maximum, incluant les fins de semaine et jours fériés. Les jours de diffusion doivent être consécutifs. La demande doit être adressée au moins 15 jours avant le début de la diffusion, excluant les fins de semaine et jours fériés.

___/___/___ AU ___/___/___
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

CONFIRMATION

Je confirme avoir pris connaissance de la Politique d’affichage sur les panneaux numériques dans sa globalité et vérifié que le message, le montage et la demande d’affichage sont conformes en tout point avec celle-ci.